



Par Marianne Pertuiset-Ferland

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE TRAVAIL INVISIBLE



À l'automne 2019, l'Afeas s'est mobilisée pour répondre au sondage sur le travail invisible, et pour le diffuser le plus largement possible. Et ce fut un succès, bravo à toutes !

Nous avons obtenu près de 2000 réponses (1892 pour être exacte), ce qui a dépassé nos attentes. Les réponses obtenues, grâce à votre important travail de mobilisation, nous permettent de dresser un portrait à jour de la situation, notamment l'ampleur du travail invisible accompli par les membres de l'Afeas, de leur entourage, et de leurs allié.e.s. Nous vous présentons donc aujourd'hui ce portrait. Avant de commencer cependant, nous vous invitons à lire l'avertissement concernant la fiabilité des données présentées, à la fin de cet article.

De plus, j'aimerais remercier tout spécialement les responsables de la compilation, qui ont travaillé fort pour transférer les réponses de vos sondages en version papier et en version électronique, permettant l'analyse des résultats !

Responsable de la compilation

Bas-St-Laurent-Gaspésie : Roseline Dumont
 Centre-du-Québec : Hélène Bergeron
 Estrie : Frédérique Garain
 Hautes-Rivières : Hélène Larivière
 Lanaudière : Sylvie Frigon
 Mauricie : Johanne Blanchette
 Montréal-Laurentides-Outaouais : Lise Thériault
 Québec-Chaudière-Appalaches : Gisèle Boudreau
 Richelieu-Yamaska : Suzanne Lefrançois
 Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau : France Morissette
 Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield : Christiane Denis

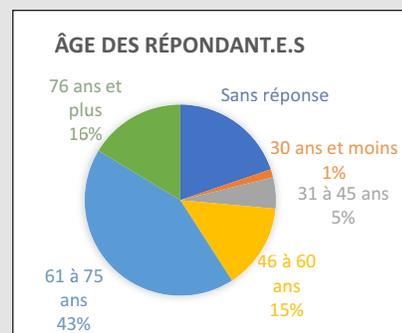


Portrait des répondant.e.s

Le tableau plus bas indique le nombre de répondantes et répondants par région. Sachez que le sondage en ligne était aussi accessible au public, ce qui explique que certaines personnes aient répondu au sondage dans des régions où l'Afeas n'est pas présente, dont notamment, une personne à Paris. Félicitations à toutes les Afeas locales et régionales pour votre travail !

Parmi toutes les personnes ayant répondu au sondage, plus de 2/3 d'entre elles (68,8 %) étaient membres Afeas. C'est donc un total de 1302 membres Afeas et de 590 non-membres.

Région	Nb de répondant.e.s
Abitibi-Témiscamingue	2
Bas-St-Laurent - Gaspésie	225
Centre-du-Québec	76
Côte-Nord	2
Estrie	320
Hautes-Rivières	46
Lanaudière	68
Mauricie	197
Montréal - Outaouais	115
Paris	1
Québec-Chaudière-Appalaches	85
Richelieu-Yamaska	229
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau	503
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	15
Total	1892



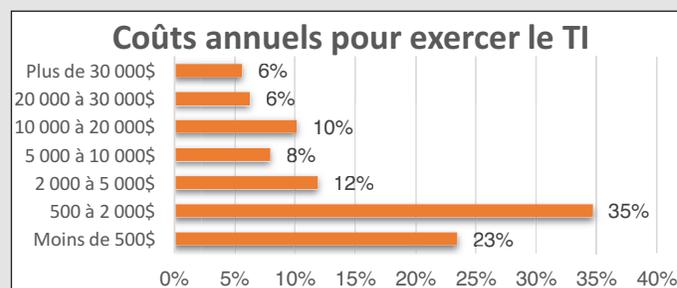
Pour ce qui est de l'âge des personnes, la grande majorité (59 %) avait au-dessus de 61 ans, et seulement 6 % des répondant.e.s avaient moins de 46 ans - seulement 1 % avait 30 ans et moins. Ces données sont assez représentatives de la communauté de l'Afeas, et nous rappellent l'intérêt d'attirer des membres des plus jeunes générations dans nos rangs. Ceci nous permettrait d'apprendre les unes des autres, et de voir évoluer les réalités et les pratiques, notamment en termes de travail invisible et de son partage au sein des ménages.

Portrait du travail invisible effectué par les répondant.e.s

On parle souvent de la valeur économique du travail invisible en termes de salaire qui serait versé si ce travail était rémunéré. Cependant, on entend rarement parler des coûts liés à l'exercice du travail invisible, qui sont pourtant non négligeables, et qui ont d'importants impacts sur celles et ceux qui doivent déboursier ces montants.

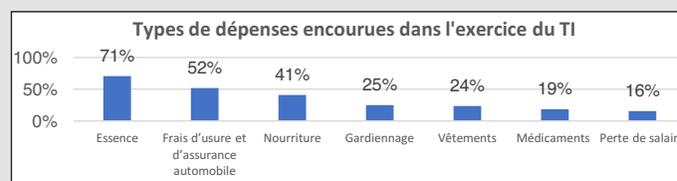
L'impact des pertes de revenus et des dépenses

La conclusion la plus criante que nous tirons des données issues de cette question, est que deux personnes sur trois ne sont pas en mesure de chiffrer leurs coûts annuels pour exercer leur propre travail invisible. C'est majeur ! C'est révélateur de la dimension à la fois invisible et impalpable du travail invisible. Ceci vient appuyer nos revendications pour la mise en place de mesures pour évaluer officiellement la valeur du travail invisible, avec des statistiques fiables, afin de pouvoir reconnaître la juste valeur de ce travail, ainsi que les coûts y étant associés



Parmi les personnes qui en font une estimation, les deux tiers (58 %) estiment les coûts annuels entre 0 et 2 000 \$, tandis qu'une sur cinq (20 %) l'estime entre 2 000 \$ et 10 000 \$ et qu'une proportion équivalente (22 %) croit que c'est plus de 10 000 \$.

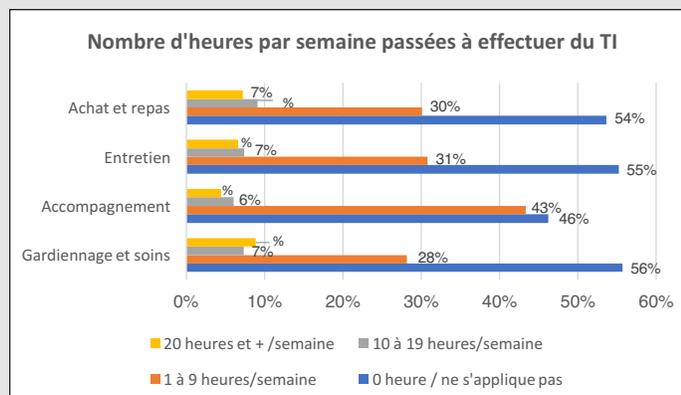
Notons qu'il est très difficile d'évaluer les coûts liés au travail invisible, car un très grand nombre de tâches font partie du quotidien, et que nous ne sommes pas toujours conscient.e.s des liens entre nos dépenses et nos tâches. Le graphique ci-dessous illustre les types de dépenses liées à l'exercice du travail invisible qui sont les plus communément identifiés par nos répondant.e.s. Les pourcentages indiqués représentent le pourcentage de répondant.e.s dont le travail invisible engendre des dépenses dans les catégories identifiées.



La perte de salaire est particulièrement importante et à prendre en compte, malgré qu'elle soit moins fréquemment identifiée par les répondant.e.s. Selon l'Observatoire des inégalités, les femmes consacraient en moyenne 3 h 26 par jour aux tâches domestiques, et les hommes, seulement 2.¹ La différence est de 523 heures par an, soit 13 semaines de 40 heures ! Et il ne s'agit que de la différence entre les heures des femmes et les hommes sur la base d'une année. Si nous calculons l'ensemble des heures consacrées aux tâches domestiques par les femmes, le total est de plus de 31 semaines de 40 heures (!) de travail gratuit, non reconnu. Ces heures passées par les femmes pour accomplir du travail invisible doivent être prises soit sur leurs heures de travail, leurs heures de loisirs ou leurs heures de sommeil. La perte de salaire liée à la réduction du nom-

bre d'heures travaillées (rémunérées) pour l'exercice du travail invisible, contribue à l'appauvrissement des femmes, et continue de faire lourde entrave à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Un meilleur partage de cette charge de travail permettrait aux femmes de s'épanouir davantage à l'extérieur de leur foyer, aux niveaux professionnel, personnel, social, culturel et politique, grâce au temps et à l'énergie retrouvés.

Voyons maintenant le temps passé aux différents types de tâches invisibles.



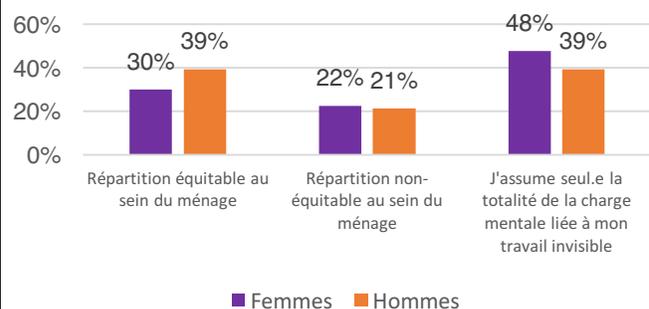
Il est surprenant de constater que, dans presque toutes les catégories, plus de la moitié des répondant.e.s affirment ne pas effectuer de travail invisible. Cela démontre probablement la mauvaise compréhension de ce que constitue le travail invisible. Ne passons-nous pas toutes au moins quelques heures par semaines aux achats et la préparation des repas, ainsi qu'au ménage et à l'entretien de la maison ? C'est bel et bien du travail invisible ! Pas besoin d'être parent ou proche aidante pour que ça compte.

On voit tout de même qu'entre 10 et 16 % des répondant.e.s passent plus de 10 heures par semaine aux différentes catégories de tâches invisibles. Comme nous l'avons vu plus haut, au fil des mois et des années, ces heures finissent par accaparer d'importantes parties de la vie des personnes.

Et la charge mentale dans tout cela !

La charge mentale est un concept dont on parle de plus en plus, mais dont il est encore difficile d'évaluer l'ampleur et d'établir les paramètres de mesures. En concentrant nos question sur la répartition de cette charge au sein du ménage, on observe que la perception du partage de la charge mentale diffère entre les hommes et les femmes. En effet, le pourcentage d'hommes affirmant une répartition équitable est plus grand que celui des femmes, et la proportion de femmes affirmant assumer la totalité de la charge mentale est plus élevée que celle des hommes. On voit ici encore l'importance de sensibiliser les hommes et les femmes à la réalité du travail invisible et de la charge mentale. Ces concepts demeurent encore difficiles à saisir et à quantifier pour plusieurs, ce qui explique entre autres la difficulté d'en assurer une répartition équitable.

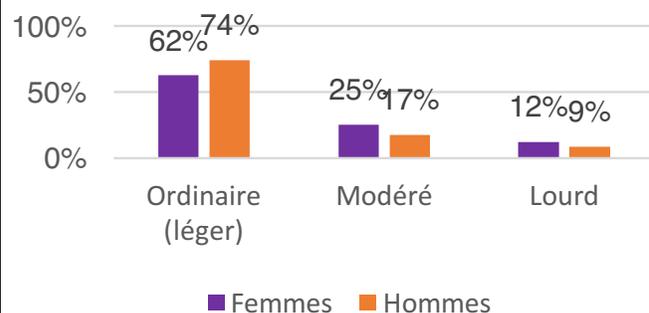
Répartition de la charge mentale au sein du ménage



Être ou pas, proche aidant ?

Pour ce qui est de la proche aidance, 36 % des femmes ont affirmé être proche aidante, contre 29,8 % des hommes. Pour l'ensemble des personnes proche aidantes, plus d'un tiers (38,6 %) d'entre elles habitent avec la personne aidée. Finalement, la proportion des femmes qui qualifient leur rôle de proches aidantes comme modéré (25 %) ou lourd (12 %) est plus grande que celle des hommes (respectivement 17 % et 9 %). C'est 74 % des hommes qui qualifient leur rôle de proche aidant comme léger, alors que c'est le cas pour 62 % des femmes.

Rôle de proche aidant.e



Conclusion

L'Afeas n'est pas une chaire de recherche, mais bien une association pour la promotion des droits des femmes. Notre objectif n'était donc pas de produire des données scientifiques sur le travail invisible, mais plutôt de permettre aux personnes de s'exprimer sur leur réalité quant au travail invisible qu'elles effectuent, et de constater l'ampleur que ce travail représente au sein de notre communauté de l'Afeas.

Les données récoltées nous permettent de conclure qu'il reste encore du travail de sensibilisation à faire, notamment pour la compréhension de ce que représente le travail invisible, en termes des tâches et des coûts, et la charge mentale, ainsi que pour une répartition plus équitable au sein des ménages et de la société. Elles renforcent également nos revendications pour :



- la mise en place de mécanismes par nos gouvernements provincial et fédéral pour calculer la valeur économique et sociale du travail invisible;
- la reconnaissance et la valorisation de ce travail et de celles et ceux qui l'effectuent;
- la mise en place de mesures sociales, politiques et économiques pour mieux appuyer les personnes dans l'exercice de leur travail invisible, et réduire les impacts négatifs que ces responsabilités ont sur leur vie,

Parce que



Avertissement sur les résultats du sondage :

Il s'agit d'un sondage maison, sans prétention de représentation géographique ou de validité scientifique. En effet, étant donné que la diffusion du sondage s'est surtout faite auprès des membres de l'Afeas et leur entourage, que le nombre des répondant.e.s par région n'est pas proportionnel à la population respective de chaque région, et de même pour les tranches d'âge des répondant.e.s, nous ne pouvons tirer des conclusions généralisables à l'ensemble de la population québécoise. Finalement, plus de 95 % des répondant.e.s étaient des femmes, contre moins de 5 % pour les hommes, et les résultats obtenus montrent qu'il y a très peu de différence entre les réponses des hommes et des femmes. Nous avons résumé ci-dessous nos hypothèses qui pourraient expliquer ces résultats. Étant donné l'absence de différences marquées entre les réponses des hommes et des femmes, et l'impossibilité d'effectuer des comparaisons fiables considérant les insuffisances dans l'échantillonnage, nous présentons la plupart des résultats sans différencier les réponses des femmes de celles des hommes.

- Les hommes qui effectuent beaucoup de travail invisible étaient probablement plus intéressés à répondre au sondage, et ceux qui n'en font pas ne se sont pas sentis interpellés par le sondage.
- La perception liée aux normes genrées – les femmes ont du mal à qualifier ce qu'elles font de travail invisible, et ce travail est trop souvent pris pour acquis quand c'est une femme qui l'effectue. Elles ont donc tendance à sous-estimer le temps passé à faire du travail invisible. Mais quand c'est un homme qui l'effectue, c'est beaucoup plus valorisé car c'est encore inhabituel, et donc il y a souvent surestimation de la charge de travail par les hommes.
- La mauvaise compréhension possible des questions peut également expliquer certaines incongruités dans les réponses : par exemple, plusieurs personnes pensaient que les questions concernaient uniquement le travail de proche aide, mais il concernait l'ensemble du travail invisible (travail ménager dans sa propre maison, par exemple).

¹ Layla Ricoch et Benoît Roumier, division Conditions de vie des ménages, Insee. 2010. Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281050> (consulté le 15 avril 2020)

